

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2023

Présent.e.x.s : Nicolas Rault ; Gerd Rothenberg ; Elsa Pais ; Rosalie Bouhet ; Enora Stein ;
Christopher Horta ; Leonhard Unterlechner
Excusé.e.x.s : Antonio Latella ;
PV : Enora Stein ; Christopher Horta

<p>18h15 CUAE <i>Apéritif interassociatif</i> Camille</p>
--

La CUAE souhaite organiser un apéritif interassociatif le 14 mars 2023 à la demande de l'Assemblée des Délégué.e.x.s afin de permettre aux différentes associations de se rencontrer, de renforcer leur liens et d'envisager de futures collaborations.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 AEMAP***Assemblée générale****Chris*

L'AEMAP organise son Assemblée générale de mi-semester le 2 mars 2023. Elle aura pour but de faire le bilan sur le semestre passé ainsi que de recruter de nouveaux membres. L'AG se finira sur une rencontre entre les étudiant.e.x.s et des alumni, invité.e.x.s à l'occasion.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 200).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité **un mois** après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 AEMAP & AEHES***Débat-conférence salaire minimum****Romain*

L'AEMAP et l'AEHES s'associent pour organiser une conférence-débat autour de la motion Ettlín, faisant primer les salaires des conventions collectives de travail fédérales sur les salaires minimaux cantonaux. Fabienne Fischer, Sébastien Desfayes et Daniel Oesch interviendront dans ce débat animé par deux étudiant.e.x.s : Raquel Vidal et Alaa Mejri. Outre les thématiques touchant à l'économie et la politique, c'est également la condition des étudiant.e.x.s travaillant durant leurs études, souvent dans des travaux précaires, qui sera abordée. La conférence-débat sera suivie d'un apéritif.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 374,31.-), aux frais d'apéritifs (CHF 200.-) et aux frais de cadeaux de remerciement pour les intervenant.e.x.s (CHF 150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 725.-.

Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité **un mois** après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 AESPRI***International.Ink #28****Michal & Fernanda*

L'AESPRI revient sur leur demande de subvention du International.Ink #28, durant laquelle l'Association a oublié d'inclure la TVA, non présente dans les devis présentés à ce moment-là. L'Association demande donc à la CGTF de financer cette dépense, à ce jour payée par elle-même.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 400,40.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 400,40.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h15 AESPRI***Voyage à Copenhague et Stockholm****Thalia*

L'Association propose à ses membres un voyage académique à Copenhague et Stockholm. Elle partira en avion et effectuera les trajets sur place en bus. Les membres de l'Association rencontreront l'ambassadeur suisse de Stockholm et visiteront plusieurs haut-lieux institutionnels comme le Palais de Christiansborg.

La demande comprend la participation aux frais de voyage (CHF 3'000.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'000.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h30 AJP

Conférence violence conjugales

Alban

L'AJP organise une conférence sur les violences dans le couple des jeunes, tout particulièrement sur le fait que les victimes dans les couples de jeunes ne disposent pas de la même protection que les adultes.

La demande comprend la participation aux ~~frais de cadeaux de remerciements~~ (CHF 239,30.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 239,30.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 120.-.

La Commission rappelle à l'Association que les cadeaux de remerciements pour les intervenant.e.x.s sont limités à CHF 30.- par intervenant.e.x.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 EKPHRASIS

Fraicheur Létale #10

Élodie & Marlène

EKPHRASIS publie périodiquement une revue en collaboration avec des étudiant.e.x.s en musicologie. La revue permet aux étudiant.e.x.s de développer des thèmes qui leur tiennent à cœur, d'améliorer leurs compétences rédactionnelles et de se familiariser avec divers métiers en lien avec leurs études.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 2'789,43.-), ainsi que des frais d'apéritifs (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'990.-.

Décision : la subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h15 Divers

- **Amnistie AET**
 - La demande d'amnistie est acceptée. La Commission souligne le fait qu'il est important que l'Association termine le processus de reconnaissance auprès du Rectorat.

- **Discussion sur les pratiques de la Commission**

- Les membres de la Commission trouveraient utile d'avoir un document permettant de recenser les changements de pratiques de la CGTF. Dans la page AGORA, pas mal de points font part de ce que la CGTF ne finance pas. Il serait utile d'y mettre également les informations en positif, à savoir ce qui est financé par la Commission. Ces informations pourraient prendre la forme de projets types qui sont souvent élaborés par les associations, permettant d'informer les associations, avec les montants fréquemment alloués.

La séance se termine à 20h09

PV fait à Genève le par Christopher Horta et Enora Stein